

Lab.IJ

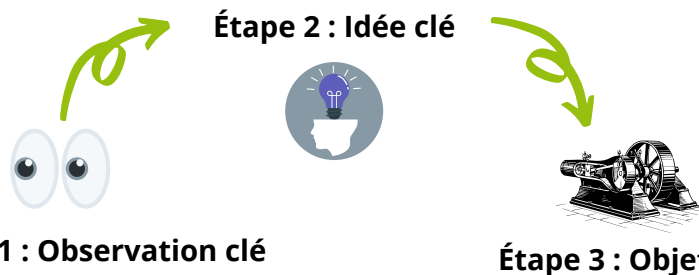
LABORATOIRE
D'INNOVATION
JURIDIQUE



Le processus de l'innovation

Cet automne, lors de la première activité du Lab.IJ, nous avons accueilli Miguel Aubouy, conseiller en innovation, qui nous a exposé son processus universel d'innovation. Lors de cette conférence, il a présenté le processus d'innovation en trois étapes clés. Malgré les nombreuses complexités pragmatiques de l'innovation, Miguel en tire l'essence pour le présenter d'une manière simple et linéaire.

La première étape du processus d'innovation est l'**observation clé**. Cette observation n'est pas n'importe quelle observation ; elle se situe souvent dans les détails et permet à l'inventeur d'identifier une problématique ou une opportunité. Ensuite, l'innovateur aura une **idée clé**. Cette idée sera liée à l'observation clé qui a été faite à la première étape et permettra de solutionner la problématique identifiée. Finalement, après avoir effectué plusieurs prototypes, cette démarche conduira l'inventeur à identifier un **objet clé**, soit le premier produit tangible innovant.



DANS CE NUMÉRO

LE PROCESSUS DE
L'INNOVATION

NÉOLÉGAL : VOTRE
SOLUTION JURIDIQUE
EN LIGNE

À SUIVRE POUR Lab.IJ

Ce processus universel est valable pour le scientifique, le chercheur en médecine... mais aussi pour le juriste. Récemment, Jeune Barreau de Montréal interpellait ses membres sur l'importance d'innover en droit :

«L'innovation: le droit ne sera pas pratiqué de la même façon dans les prochaines années qu'il l'était dans le passé. Les jeunes doivent innover. Cette responsabilité est la leur. Ils doivent faire évoluer leur profession pour la rendre plus accessible et plus juste. Ils doivent aussi faire de la justice une priorité de nos gouvernements.»¹

L'un des objectifs du Lab.IJ est de mieux faire connaître l'innovation en droit, ses ramifications et ses ouvertures. L'entreprise Neolegal, l'œuvre innovante développée par un ancien étudiant de l'UdeS, Me Philip Hazeltine, en constitue un excellent exemple.

processus d'innovation universel



Néolégal : votre solution juridique en ligne



L'équipe du Lab.IJ a rencontré Me Philip Hazeltine afin d'en apprendre davantage sur son entreprise et sur sa vision de l'innovation. Fondée en 2017, Néolégal se spécialise dans l'offre de services juridiques en ligne à moindres coûts. Afin d'atteindre cet objectif, l'entreprise a développé à l'interne différentes technologies permettant d'automatiser et d'optimiser le travail de l'avocat. Ils ont, par exemple, créé un logiciel permettant de générer automatiquement les endos des pièces devant être jointes à une demande introductive d'instance.

Le désir de Me Hazeltine d'innover dans le domaine juridique est venu en observant que plusieurs tâches qui sont effectuées par les juristes sont répétitives ce qui entraîne une perte de performance (observation clé). Par la suite, compte tenu des similarités entre les dossiers des clients, il en a conclu que ces tâches répétitives pourraient, à l'aide de la technologie, être optimisées et automatisées (idée clé). Pour répondre à ce besoin, Néolégal a développé un logiciel permettant de centraliser toutes composantes du dossier du client et, par la suite, l'entreprise a ajouté une séquence d'automatisation et plusieurs logiciels complémentaires (objet clé).

Pour en apprendre plus sur Me Philip Hazeltine et sa vision de la place de l'innovation dans l'offre de services juridiques, nous vous invitons à assister à sa conférence *Neolegal | l'automatisation au cœur de la pratique du droit* le 9 mars à 16h15 sur Teams.

À SUIVRE POUR Lab.IJ

RAPPEL ---- Concours d'innovation juridique du Lab.IJ ---- RAPPEL



En novembre dernier, nous avons lancé le tout premier **Concours d'innovation juridique du Lab.IJ**. Pour participer, c'est simple, faites-nous parvenir une courte vidéo (2-3 minutes) dans laquelle vous présenterez, seul ou en équipe, un projet d'innovation juridique répondant à un enjeu du télétravail. Ce projet doit répondre à un besoin social, de gestion ou technologique. Pour plus d'informations, visitez nos réseaux sociaux. Vous avez jusqu'au 8 mars 2021 pour soumettre votre vidéo.